



Manque de matériel de protection -Communication syndicale en front commun

Création : mercredi 1 avril 2020 11:18

Ce jour, une réunion extraordinaire du CSC s'est tenue avec pour seul point à l'ordre du jour un exposé de la part du Dr Pardon du Risk Management Group sur les types de masques et leur usage adéquat.

On peut conclure le propos du Dr Pardon, et donc des autorités, comme suit : « Par manque de matériel de protection, nous ne voulons pas reconnaître le personnel policier comme une catégorie essentielle, et donc prioritaire pour ce genre d'équipement. ».

Par rapport à nos attentes, la conclusion de cette réunion urgente du CSC est totalement insatisfaisante. Aucune solution efficace/acceptable n'est proposée par l'autorité.

CSC-SP, SNPS et SLFP Police ont donc déposé un préavis de grève.

Nous souhaitons que l'autorité revienne sur son point de vue et admette que le personnel policier est bien une catégorie professionnelle prioritaire.

Nous souhaitons ensuite un débat sur la manière d'équiper correctement nos collègues, et sur le timing envisagé pour arriver à un équipement suffisant.

Enfin, nous souhaitons débattre des modalités d'usage de cet équipement.

Vu les nombreux problèmes de correctes applications de la note CG- 2020/1484 datant du 20/03/2020 aussi bien en police fédérale qu'en police locale, le Front commun a décidé :

1. De déposer un préavis de grève identique pour les corps de police locale si les choses ne se déroulent pas de manière satisfaisante pour ce préavis-ci ;
2. De continuer à déposer un préavis de grève propre à chaque entité concernée par un irrespect de la note susmentionnée.

Nous rappelons la pyramide des âges du secteur policier, qui fait que par l'âge moyen, le personnel policier se situe dans un groupe de personnes potentiellement à risques.

Il est important de retenir que les organisations syndicales du secteur policier ne veulent en aucune façon enlever le droit d'une autre profession aux éléments essentiels de protection, MAIS il est évident que nous nous devons de défendre les membres du personnel policier qui sont une pièce tout aussi essentielle de cette guerre (dixit plusieurs autorités politiques) menée au Covid 19.



Manque de matériel de protection -Communication syndicale en front commun

Création : mercredi 1 avril 2020 11:18

Enfin, au-delà des policiers qu'il s'agit de protéger, c'est toute la population qui s'en trouverait ainsi un peu mieux protégée, car un policier en circulation tout au long d'une journée rencontre beaucoup de citoyens, et devient de ce fait, en l'absence de masques, un vecteur potentiel de la maladie.

Ce préavis concerne tous les membres du personnel de la POLICE FEDERALE hors ceux déjà concernés par un autre préavis.

Et cette grève prendra cours le 12 avril 2020 à 00.01 heures, et se terminera le 19 avril 2020 à 23.59 heures.